

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA
À LA SALLE POLYVALENTE

LE LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024
A 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2024

Délibérations :

- * n° 2024/09/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention de partenariat à passer avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour un accompagnement numérique sur mesure
- * n° 2024/09/02 : Domaine/Patrimoine – Approbation de la convention à passer avec la Société SPBR1 pour l'installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE)
- * n° 2024/09/03 : Marchés Publics – Constitution d'un groupement de commandes avec Energie et Services de SEYSSEL (ESS) pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité/éclairage public/télécommunication) dans le cadre de l'aménagement de la Route de Proméry
- * n° 2024/09/04 : Prévention des Risques/Sécurité – Approbation de la convention de partenariat à passer avec l'Association de Protection Civile de Haute-Savoie dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cours d'élaboration
- * n° 2024/09/05 : Voirie – Tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal
- * n° 2024/09/06 : Voirie – Approbation de la procédure de désaffectation et déclassement du domaine public communal et cession d'un délaissé de voirie situé au lieu-dit « Le Murgier »

Commissions Communales

Informations diverses

Questions diverses.

Affichage : 02/09/2024